



OFFICE CANTONAL DES POURSUITES

VENTE IMMOBILIÈRE

Le mardi 23 juin 2026 à 11:00 aura lieu à la salle des ventes de l'Office cantonal des poursuites de Genève (46 rue du stand, 1204 Genève, 1^{er} étage) la vente aux enchères publiques de la part de copropriété n°3138-1 (cop. ½) du bien-fonds n°3138 de la commune de Vernier, sis chemin du Crest-des-Isles 20, 1219 Aire, appartenant à Madame Carole Rocuzzo, domiciliée chemin du Crest-des-Isles 20 (débitrice).

Description de la part de copropriété à réaliser aux enchères forcées :

Part de copropriété inscrite au Registre foncier, soit le feuillet n°3138-1 valant ½ du bien-fonds n°3138 de la commune de Vernier. L'autre part de copropriété inscrite au Registre foncier, soit le feuillet n°3138-2, valant ½ du bien-fonds n°3138 de la commune de Vernier appartenant à Monsieur Giovanni Rocuzzo ne fait pas l'objet de la présente vente aux enchères.

Désignation et description du bien-fonds n°3138 (abritant la part de copropriété n°3138-1 à réaliser)

Le bien-fonds n°3138 de la commune de Vernier d'une superficie totale de 841m² est situé au chemin du Crest-des-Isles 20, 1219 Aire.

Les bâtiments indiqués au Registre foncier sont les suivants : « *bâtiment plus grand que 20m² non classé ailleurs, N° bâtiment: B2078, 27 m²; Garage privé, N° bâtiment: B1831, 20 m²; Habitation à un seul logement, N° bâtiment: B1830, 112 m²* ».

Il s'agit d'une maison jumelée, excavé sur la partie d'origine, d'une surface d'implantation de 139 m², y compris agrandissement par une véranda. Le bâtiment est destiné à un logement.

La distribution des pièces est la suivante :
Sous-sol : une chaufferie, une buanderie, une salle de jeux, une salle de douche, une cave à vin, une cave, un abris PC. Rez-dechaussée : hall d'entrée distribuant une zone nuit et une zone jour et un escalier d'accès au sous-sol et aux combles. Zone jour: une cuisine, une salle à manger, un séjour en demi-niveau, un WC. Zone nuit : une chambre, une salle de bain, une chambre, un bureau. Combles : une salle de jeux, une chambre, un grenier en sous pente.

Le bien-fonds se situe pour partie en zone 5 villa et pour partie en zone bois et forêts.

A la connaissance de l'Office, le bien-fonds est occupé par ses propriétaires.

Estimation de l'Office

Le feuillet n°3138-1, soit la part de copropriété pour moitié du bien-fonds n°3138 de la commune de Vernier : CHF 300'786.--.

Délai de production

Conformément à l'art. 73f al. 1 ORFI, aucun nouveau délai de production n'est fixé.

AVIS

Les conditions de vente et l'état des charges seront déposés à partir du 1^{er} juin 2026 à l'Office cantonal des poursuites (rue du Stand 46, 1204 Genève, 1^{er} étage) où chacun peut en prendre connaissance. A partir de cette même date, ces documents seront également disponibles sur le site internet de l'Office.

Les créanciers gagistes et les titulaires de charges foncières ont déjà produit à l'Office soussigné, dans le délai précédemment fixé pour les productions, leurs droits sur les immeubles (Nos 3138-1 et/ou 3138 de la commune de Vernier). Ils sont invités à communiquer à l'Office, au plus tard le 7 mai 2026, le montant des intérêts de leurs créances échus jusqu'à la date de la vente aux enchères. Les intérêts échus jusqu'à la date de la vente aux enchères précitée, relatifs aux créances ordinaires ayant fait l'objet d'une saisie englobant les parts de copropriété à réaliser seront calculés et mentionnés dans l'état des charges directement par l'Office des poursuites.

La vente est requise par un créancier saisissant.

Genève, le 13 avril 2026

<http://ge.ch/opf/ventes>



OFFICE CANTONAL DES POURSUITES

Geoffrey Erriquez, juriste

(☎ 022.388.91.41)